

Apports d'Émile Valère Rivière à la préhistoire actuelle

Émile Valère Rivière's Contribution to Current Prehistory

Roland NESPOULET, Dominique HENRY-GAMBIER †

Résumé : Lors de la préparation de la séance de la Société préhistorique française *Autour du centenaire d'un préhistorien : Émile Rivière (1835-1922) en questions*, D. Henry-Gambier, par son implication, a joué un rôle décisif par sa connaissance de l'activité de fouille d'É. Rivière, en particulier dans les grottes des Balzi Rossi (Henry-Gambier, 2001), mais aussi grâce à son point de vue de paléanthropologue sur le parcours singulier de cet acteur important de la préhistoire au tournant du XIX^e siècle. Les réflexions sur la démarche archéologique d'É. Rivière que je présente ici sont issues d'un projet initialement imaginé et conçu à deux voix, puis brutalement interrompu par la disparition de D. Henry-Gambier. Je me suis donc appuyé sur nos notes, documents et échanges, et sur le plan général que nous nous étions fixé pour écrire ce texte. Nul doute que le propos pourra paraître décousu, faisant écho au temps qui nous a manqué pour terminer notre discussion, qui pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, en particulier sur nos propres pratiques en préhistoire.

Mots-clés : Émile Rivière, préhistoire, preuve archéologique, mémoire collective, sépulture, art pariétal.

Abstract: This article is the result of a collaboration interrupted by the death of D. Henry-Gambier, and is sometimes disjointed due to the incomplete scientific dialogue between the two authors. Here the authors analyze the scientific legacy of É. Rivière, an important 19th-century prehistorian whose career was divided between the Alpes-Maritimes (1869-1887) and the Dordogne (1887-1906). D. Henry-Gambier made a decisive contribution to the analysis of Emile Rivière's career, thanks to her in-depth knowledge of the excavations carried out by him, particularly in the Balzi Rossi caves, and her expertise in paleoanthropology. This work underlines the importance of Emile Rivière's legacy: the rigorous study of ancient collections and the application of a strict scientific approach to archaeological interpretations.

Keywords: Émile Rivière, prehistory, archaeological evidence, collective memory, burial, cave art.

É. V. Rivière a lui-même subdivisé sa carrière de préhistorien en deux périodes (1869-1887, puis 1887-1906), ce qui correspond à ses deux terrains successifs : les Alpes-Maritimes, puis la Dordogne (Rivière, 1906). En mars 1872, il découvre et fouille un squelette humain inhumé dans la grotte du Cavillon (il a alors 37 ans). En avril 1895, il découvre l'art pariétal de la grotte de la Mouthe, en Dordogne (il a alors 60 ans). Deux dates, deux découvertes majeures pour nos disciplines, qui ne sont bien sûr pas les seules réalisées par É. Rivière. Nous les garderons en tête comme deux jalons

géographiques essentiels de ses recherches. L'un, dans une grotte du Sud-Est, concerne la reconnaissance des pratiques funéraires au Paléolithique, l'autre, dans une grotte du Sud-Ouest, concerne la reconnaissance de l'art pariétal, également au Paléolithique.

Ce qui relie ces deux découvertes, c'est l'importance de la démonstration naturaliste, de la description détaillée des faits archéologiques, et d'une « administration de la preuve » multiforme, ancrée au terrain, et parfois véhémentement sous la plume de É. Rivière. Démarche nécessaire – *a minima* – pour affronter les controverses que ses

découvertes alimentèrent, et qui éclaire son point de vue sur les pratiques archéologiques de ses contemporains, ses influences, et la portée de ses résultats.

UN BON FOUILLEUR POUR SON ÉPOQUE

É. Rivière était un bon fouilleur pour son époque... en tout cas de ce que l'on en sait à travers ses publications. D. Henry-Gambier insistait sur la qualité et la précision de ses observations, qu'elles concernent la fouille des sépultures, la description anatomique des vestiges humains *in situ*¹, la collecte exhaustive ou le « criblage » systématique des sédiments. On peut y ajouter la photographie, les relevés, les estampages, les moulages et les prélèvements sur le terrain, et, pour ce qu'on qualifierait aujourd'hui de post-fouille, les analyses d'échantillons, les inventaires et les études, auxquels É. Rivière accordait une très grande importance².

DES PREUVES À PÉRENNISER DANS LES INSTITUTIONS MUSÉALES

Concernant les preuves, É. Rivière a notamment imaginé l'extraction du bloc de « l'homme de Menton », bloc de près de 500 kg avec les ossements en place, transporté et donné au Muséum national d'histoire naturelle. Après restauration et consolidation par J.-B. Stahl, chef de l'atelier de moulage, ce bloc sera exposé dans la galerie d'Anthropologie, avec un fort impact sur le public de l'époque³. Je ne reviendrai pas ici sur le devenir du bloc original, aujourd'hui disparu, je renvoie au dernier article de Dominique à ce sujet (Henry-Gambier, 2022). C'est un moulage qui est aujourd'hui présenté dans le parcours permanent du musée de l'Homme.

Concernant les preuves encore, en 1903, É. Rivière présente successivement à l'Académie des sciences (Rivière, 1903a) puis à la Société d'anthropologie de Paris (Rivière 1903b) des estampages, des moulages et des calques des parois ornées de la grotte de la Vache. Il fera don des moulages à la Sous-Commission des monuments mégalithiques après leur présentation dans la galerie d'Anthropologie au Palais du Trocadéro lors de l'Exposition universelle de 1900 (Rivière 1903b, p. 191). Ils sont aujourd'hui conservés au musée d'Archéologie nationale, ainsi que les deux squelettes de la sépulture de « la grotte des Enfants » des Balzi Rossi.

LA MATÉRIALITÉ DES COLLECTIONS

De rares témoignages nous sont parvenus de la vente publique des collections juste après le décès d'É. Rivière. Celui de R. Daniel fait froid dans le dos :

« Lors de la vente publique faite à l'Hôtel Drouot en 1922 d'une partie des collections Rivière, j'ai pu acquérir pour une somme modique, une caisse de faune et d'objets lithiques en provenance de la Mouthe. Cette caisse était clouée et j'en ignorais le contenu. Il s'agissait d'une des nombreuses caisses non triées dont certaines ont, je crois, faute d'acquéreurs, pris le chemin des dépôts d'ordure ! » (Daniel, 1960, p. 628). Avec D. Henry-Gambier, et comme nombre de collègues, nous avons bien sûr fait le constat des difficultés d'accéder à la matérialité des collections d'É. Rivière. Heureusement, des exceptions existent, avec de beaux exemples d'études récentes (par exemple Chauvière *et al.*, ce volume). Et certains lots sauvés du « démantèlement » de 1922 sont bien identifiés (musée d'Archéologie nationale, musée d'Aquitaine, institut de Paléontologie humaine... ; voir Djema et Lesvignes, ce volume). Le travail d'enquête est loin d'être terminé ! C'est ainsi que D. Henry-Gambier et moi retombions inmanquablement (et de façon entêtante) sur les mêmes questionnements : pourquoi la totalité (mais était-ce vraiment la totalité ?) des collections Rivière est-elle dispersée en vente publique l'année même de sa mort ? Pourquoi une telle précipitation ? Pourquoi aucune institution publique ne se porte-t-elle acquéreuse de l'ensemble ? Nous avons rappelé que, du fait même d'É. Rivière, plusieurs des pièces maîtresses de sa collection sont aujourd'hui déposées dans des institutions publiques. Alors que penser ? Plusieurs hypothèses sont envisageables : dettes financières insurmontables pour ses ayants droit, relations complexes d'É. Rivière avec les institutions muséales, voire, dans le cas extrême et incompréhensible des restes humains du Moustier, une volonté destructrice (voir Maureille, ce volume). Mais ces hypothèses n'épuisent pas le constat, qui demeure, que la pérennisation d'une des collections majeures de la préhistoire française⁴ n'ait pas plus mobilisé les acteurs institutionnels de l'époque.

DES ARCHIVES ET DES ENJEUX ?

Si l'on se réfère (je cite ici D. Henry-Gambier) au nombre important (et à la précision) des publications d'É. Rivière, au matériel étiqueté de sa main (on reconnaît son écriture), et à ses « fonctions » et son implication dans la recherche de son époque (institutions scientifiques et muséales, ministères, sociétés savantes, chercheurs amateurs ou non, mécènes...), on est amené à considérer qu'É. Rivière a forcément produit des archives – notes et carnets de terrain, photographies, inventaires, correspondance... –, auxquelles il convient, bien sûr, d'ajouter sa bibliothèque... Il devrait donc exister des archives abondantes. Alors où sont-elles ? Cette absence inexpiquée, avec pour corollaire la dispersion des collections en salle des ventes, abouti à l'idée d'un effacement pur et simple de l'héritage patrimonial des travaux d'É. Rivière.

Le mystère qui entoure la non-patrimonialisation des recherches d'É. Rivière alimente à nouveau de multiples

interrogations. Comment la mémoire de l'un des premiers acteurs de terrain, impliqué dans la production des preuves des pratiques funéraires et artistiques au Paléolithique supérieur, a-t-elle ainsi pu être effacée ? Est-ce volontaire ou fortuit ? À qui cela a-t-il pu profiter ? Y a-t-il une dimension politique ? Pourquoi et comment les recherches de terrain d'É. Rivière dans les Alpes-Maritimes s'arrêtent-elles ? Est-ce que les différends concernant ses titres de propriété des terrains de fouille sont la seule explication ? Son statut de président fondateur de la Société préhistorique de France, avec d'autres « palethnologues », au premier rang desquels A. de Mortillet, a-t-il pu être considéré comme un militantisme dérangeant ? On pense bien sûr aux rapports tendus avec certaines autorités morales et institutionnelles, aux congrès concurrents de Périgueux (1905) et de Monaco (1906), jusqu'à ce que la Société préhistorique française soit reconnue d'utilité publique en 1910, année de la fronde qui mènera à l'abandon du projet de loi sur les fouilles archéologiques (conseil d'administration de la Société préhistorique française, 1910). Enfin, le fait qu'É. Rivière ait pu, 100 ans après sa mort, être considéré comme un amateur au rôle secondaire par certains de ses contemporains mériterait d'être approfondi, car il est démenti par son activité de fouilleur : il fait état de plus d'une centaine de sites fouillés entre 1872 et 1903 (Rivière, 1906), et d'une abondante bibliographie (voir ce volume).

ENTRE H. BREUIL ET G. DE MORTILLET...

Henri Breuil. Pourquoi, dès le début de leur relation, H. Breuil est-il en conflit avec É. Rivière ? Le premier contentieux est attaché à la grotte de la Vache (Breuil, 1960). Entre 1924 et 1956, il mentionne seize visites (c'est lui qui fait les visites, à des collègues, amis, ou même membres de sa famille) et sessions d'étude des figures pariétales. Son premier contact avec É. Rivière, aux Eyzies, date de 1897. Il a alors 20 ans. Il exécute ses premiers relevés dans la grotte trois ans plus tard, mais ces travaux semblent rester sans suite... Ce n'est qu'à partir de 1924 (soit deux ans après la disparition d'É. Rivière), et jusqu'en 1930, que Breuil étudie la Vache. En 1924, il note : « Le décès d'E. Rivière permettait de pouvoir reprendre en paix l'étude sérieuse de la Vache et d'y joindre un jour les autres grottes de la Beune » (Breuil, 1960, p. 120). Le ressentiment est profond !

Gabriel de Mortillet. La relation entre G. de Mortillet et É. Rivière est de nature asymétrique. De la part d'É. Rivière, c'est plutôt le respect et l'influence du « Maître » qui prévaut ; cela transparaît par exemple dans le récit d'une visite des galeries du musée d'Archéologie nationale le 10 décembre 1876, durant laquelle G. de Mortillet expose sa classification des industries préhistoriques (Desailly, 1927). De la part de G. de Mortillet, c'est la critique, parfois assassine, des preuves et des interprétations issues des fouilles d'É. Rivière qui domine, à plu-

sieurs reprises, lorsqu'il réfute radicalement l'attribution paléolithique de la sépulture de « l'homme de Menton » (de Mortillet, 1883, 1892). É. Rivière, avec le temps, prendra ses distances, mais toujours en usant de termes plus diplomatiques et moins irrévocables, par exemple lorsqu'il critique le système de classification de G. de Mortillet lors du discours d'hommage qu'il prononce le 26 octobre 1905 devant le monument à la mémoire de ce dernier (Rivière, 1905, p. 246). Par attachement au modèle chronologique naturaliste d'É. Lartet, É. Rivière y fait apparaître, certes discrètement, sa divergence fondamentale, et paradoxale, avec la classification de G. de Mortillet. L'influence du matérialisme scientifique radical de ce dernier n'aurait-elle pas emporté É. Rivière à l'opposé de ses convictions et de son combat le plus important : la reconnaissance des sépultures et de l'art paléolithique ? Comme le note fort justement Arnaud Hurel : « [...] l'ascendant du courant de l'anthropologie matérialiste sur le monde préhistorien est un facteur qui reste à mieux considérer dans l'étude du développement de la préhistoire » (Hurel, 2024, p. 36).

UNE MÉMOIRE COLLECTIVE ?

É. Rivière n'est certainement pas le seul de ses contemporains pour lesquels on peut, on doit, s'interroger sur le devenir des objets en collections, des archives associées et des sites considérés comme patrimoine commun. C'est une question qui garde toute son actualité, celle, *in fine*, de la gestion et de la pérennisation par les services de l'État, des éléments de preuves sur lesquels se bâtit la mémoire collective du temps long. Et des multiples difficultés, pas seulement financières, que cela pose. É. Rivière a-t-il été simplement une victime collatérale des pratiques de son époque ou bien est-il l'un des révélateurs d'un malaise très contemporain autour de la mémoire collective du temps long ?

SANS TRANSITION... LES PREUVES, TOUJOURS LES PREUVES

En octobre 2022, dans l'ouvrage codirigé par A. Augereau et C. Darmangeat, *Aux origines du genre*, D. Henry-Gambier publie son dernier article. Il s'intitule « La dame du Cavillon : fantasmes et réalité ». On peut mettre en perspective de cet article une étude récente de Dominique et B. Boulestin : « Des tombes d'aristocrates paléolithiques ? Ce que nous dit (et ne nous dit pas) le traitement des morts » (Henry-Gambier et Boulestin, 2021 ; Henry-Gambier, 2022). Cela ne nous éloigne pas de l'actualité des préoccupations d'É. Rivière. En effet, en son temps, ce dernier devait avant tout produire les preuves de l'existence de pratiques funéraires paléolithiques. Aujourd'hui, les mêmes sépultures alimentent d'autres débats de société : que ce soient par exemple les

questions des structures et/ou des hiérarchies sociales, des violences et/ ou des guerres, ou les questions de genre... Certains de nos collègues paléanthropologues le martèlent⁵ : seuls les faits clairement démontrés comptent ! Deux contextes temporels et sociétaux différents, donc, mais le fil conducteur reste le même : en matière d'archéologie funéraire, la rigueur intellectuelle est requise. J'emprunte cette citation à l'introduction de l'ouvrage *Aux origines du genre* : « Historiens, archéologues et autres scientifiques spécialistes du passé portent donc une responsabilité toute particulière pour restituer les rapports de genre d'une manière qui ne tolère ni approximation ni récit simplificateur » (Augereau et Darmangeat, 2022).

Je reviens enfin, peut-être avec un peu plus de légèreté, sur le sujet des preuves de l'art pariétal... et de son actualité. Concernant la Mouthe, et le rôle de sa découverte dans la reconnaissance de l'art pariétal, dans un passage du récent ouvrage *La caverne originelle*, son auteur, J.-L. Le Quellec, rappelle qu'« aujourd'hui, la question de l'authenticité de l'art paléolithique revient régulièrement à l'occasion de nouvelles trouvailles, et les dernières querelles en date à ce propos survinrent à l'occasion de la découverte de la grotte Cosquer en 1991 et des gravures de Foz Côa en 1994 » (Le Quellec, 2022, p. 61). Il rappelle également l'in vraisemblable affaire du pouce destructeur d'A. Breton sur une des figures de mammoth de la grotte de Pech-Merle en 1952, et la réaction d'un F. Bordes approuvant sa condamnation par le tribunal de Cahors l'année suivante pour « dégradation de monuments publics » : « Il existe des lois protégeant ces monuments, et M. Breton, pas plus que quiconque, n'a le droit de les enfreindre » (Le Quellec, 2022, p. 61-62). Encore une fois, des preuves et du patrimoine... à protéger !

Je ne conclurai pas, mais en revenant un instant sur les réflexions, inachevées, que nous avons eues avec D. Henry-Gambier autour d'É. Rivière, je retiendrai ces deux points :

- les collections anciennes sont certes exigeantes et chronophages, mais correctement abordées (avec les bons questionnements), elles peuvent être une source d'information remarquablement utile et fiable ;
- la rigueur scientifique de la démarche analytique et interprétative doit être impérative, en particulier quand les preuves archéologiques sont convoquées sur des sujets de société et d'actualité.

Grâce à la séance de la Société préhistorique française qui lui est consacrée, et le collectif qu'elle a réuni, s'ouvrent de nouvelles perspectives pour aborder la vie du préhistorien É. Rivière, et sur ce qu'elle peut nous apprendre sur notre discipline, notre société, en son temps et dans le nôtre.

Remerciements : Je tiens à remercier ici H. Djema et É. Lesvignes pour avoir mené à bien l'organisation et la publication de cette séance de la Société préhistorique française *Autour du centenaire d'un préhistorien : Émile Rivière (1835-1922) en questions* ; grâce à leur ténacité, elles ont su concrétiser ce ren-

dez-vous important, cent ans après la disparition d'É. Rivière. Mes remerciements vont également à R. Angevin, qui a accepté de faire *in extremis* la relecture de ce texte, et à C. Letourneux, qui, par sa relecture efficace et bienveillante, a permis de le parachever.

NOTES

1. « À dater de ce moment, ne voulant pas nous fier à des ouvriers qui ne pouvaient avoir aucune notion d'anatomie, nous avons tenu, de peur d'accident, tant l'opération était délicate, à poursuivre nous-même la découverte que nous venions de faire » (Rivière, 1887, « Préface », p. 15)
2. « Mais pendant les années entières que nous avons consacrées, à plusieurs reprises, à nos fouilles dans les Alpes-Maritimes, les matériaux recueillis avaient été si considérables, non seulement comme produits de l'industrie humaine, mais encore et surtout comme restes d'une faune des plus riches en genres et espèces différents, qu'il nous a fallu plus de dix ans pour trier, classer, préparer, déterminer et étudier les huit cent quarante mille pièces trouvées par nous personnellement dans les grottes de Menton et qui correspondent à deux cent quatre-vingt-deux espèces animales différentes, sans compter les deux cent mille silex taillés, ébauchés ou simplement éclatés, bons ou mauvais, recueillis dans ces mêmes grottes. Et nous ne faisons figurer dans ce chiffre aucune des pièces, nombreuses aussi, que nous avons trouvées dans tous les gisements autres que ces grottes et dont nous venons de citer les noms » (Rivière, 1887, « Avertissement », p. 9).
3. « [...] le nouveau fossile humain n'attire pas seulement les anthropologistes, les archéologues ou les paléontologues ; mais il reçoit, en outre, journellement au Muséum la visite de nombreuses personnes plus ou moins étrangères à la science, qui la veille ignorait encore presque toutes l'ancienneté du groupe humain sur notre globe, la coexistence de l'homme et de certains animaux disparus, etc., et qui emportent en le quittant quelques notions exactes d'ethnologie quaternaire » (Hamy, 1872, p. 590).
4. Que l'on peut estimer sans peine dépasser le million d'objets, si l'on se réfère aux chiffres annoncés pour les séries des « grottes de Menton » (Rivière, 1887, « Avertissement », p. 9).
5. Peut-être pourrions-nous les écouter un peu plus ?

Roland NESPOULET

Muséum national d'histoire naturelle,
département Homme et Environnement, UMR
7194 HNHP, Paris, France
roland.nespoulet@mnhn.fr

Dominique HENRY-GAMBIER†

CNRS, UMR 5199 PACEA, Pessac, France

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGEREAU A., DARMANGEAT C. (2022) – *Aux origines du genre*, Paris, Presses universitaires de France (La vie des idées), 112 p.
- BREUIL H. (1960) – Ma vie en Périgord, 1897-1959, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 87, p. 114-131, https://docs.shap.fr/BSHAP/BSHAP_1960-3.pdf
- CHAUVIÈRE F.-X., DELLEY G., HENRY-GAMBIER D., KAESER M.-A., MARGRAF N., PESCHAUX C. (ce volume) – Émile Valère Rivière en pays de Neuchâtel (Suisse) : les collections Hermann-Frédéric Moll (Laténium) et Henry Gasser (MuZoo), in Djema H. et Lesvignes É. (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), 2025, p. 101-124.
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ PRÉ-HISTORIQUE FRANÇAISE (1910) – Projet de loi sur les fouilles archéologiques, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 7, 12, p. 612-635, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1910_num_7_12_12069.
- DANIEL R. (1960) – Grotte de la Mouthe (Dordogne). Contribution à l'étude de son outillage, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 57, 9, p. 627-631, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1960_num_57_9_3524.
- DESAILLY L. (1927) – La Préhistoire il y a 50 ans, d'après un manuscrit d'Émile Rivière, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 24, 11, p. 413-417, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1927_num_24_11_6229.
- HAMY E.-T. (1872) – Observations à propos du squelette humain fossile des cavernes de Baoussé-Roussé, dites grottes de Menton, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 7, 1, p. 589-594, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1872_num_7_1_4522
- HENRY-GAMBIER D. (2001) – *La sépulture des enfants de Grimaldi (Baoussé-Roussé, Italie) : anthropologie et paléontologie funéraire des populations de la fin du Paléolithique supérieur*, Paris, éditions du CTHS (Documents préhistoriques, 14), Réunion des musées nationaux, 184 p., <https://hal.science/hal-02987856>
- HENRY-GAMBIER D. (2022) – La dame du Cavillon : fantasmes et réalités, in A. Augereau et C. Darmangeat (dir.), *Aux origines du genre*, Paris, Presses universitaires de France (La vie des idées), 57-66.
- HENRY-GAMBIER D., BOULESTIN B. (2021) – Des tombes d'aristocrates paléolithiques ? Ce que nous dit (et ne nous dit pas) le traitement des morts, in E. Guy (dir.), *Une aristocratie préhistorique ? L'égalitarisme des sociétés du Paléolithique récent en question*, atelier 2. « Pratiques funéraires », actes de table-ronde (Les Eyzies, 9-11 octobre 2019), Les Eyzies, musée national de Préhistoire (PALEO, hors-série), p. 62-77, <http://journals.openedition.org/paleo/6689>
- HUREL A. (2024) – Gabriel de Mortillet et le groupe du matérialisme scientifique, in V. Cicolani, C. Lorre et A. Hurel (dir.), *Le printemps de l'archéologie préhistorique. Autour de Gabriel de Mortillet*, Bordeaux, Ausonius, p. 29-37, <https://una-editions.fr/gabriel-de-mortillet-et-le-groupe-du-materialisme-scientifique/>
- LE QUELLEC J.-L. (2022) – *La caverne originelle. Art, mythes et premières humanités*, Paris, La Découverte (Sciences sociales du vivant), 896 p.
- MAUREILLE B. (ce volume) – La femme du Moustier, Émile Rivière, Aimé Rutot et Denis Peyrony : l'étrange devenir d'un squelette humain, in Djema H. et Lesvignes É. (dir.), *Émile Rivière (1835-1922) en questions*, séance de la Société préhistorique française (Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 2022), Paris, Société préhistorique française (Séances de la Société préhistorique française, 21), 2025, p. 81-94.
- MORTILLET G. de (1883) – *Le Préhistorique. Antiquité de l'homme*, Paris, Librairie C. Reinwald (Bibliothèque des sciences contemporaines, 8), 642 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3411854f/f1.item.r=de%20mortillet>
- MORTILLET G. de (1892) – Sépultures nouvellement découvertes aux Baoussé-Roussé près de Menton., *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 3, 1, p. 442-450, https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1892_num_3_1_3513
- RIVIÈRE É. (1887) – *Paléoethnologie de l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, Librairie J.-B. Baillière et Fils, 336 p., <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9763963q.texteImage>
- RIVIÈRE É. (1903a) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe, formant de véritables panneaux décoratifs, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Séance du 19 janvier 1903, 136, p. 142-144, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3091c/f142.item>
- RIVIÈRE É. (1903b) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, p. 191-196, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_6499
- RIVIÈRE É. (1905) – Inauguration du monument de Gabriel de Mortillet (26 octobre 1905). Discours, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2, 8, p. 242-246, https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1905_num_2_8_7773
- RIVIÈRE É. (1907) – Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, in *Compte rendu de l'Association française pour l'avancement des sciences (Lyon, 1906)*, Paris, AFAS, p. 773-798.

